



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Révision du programme de SES au lycée

Question écrite n° 1663

Texte de la question

Mme Karen Erodi alerte Mme la ministre de l'éducation nationale sur la nécessité d'adapter le programme de sciences économiques et sociales (SES) au lycée. Les programmes actuels, introduits en 2019 et 2020, sont jugés excessivement lourds et ne permettent pas aux élèves d'approfondir les concepts fondamentaux. En septembre 2023, il a été annoncé que les 12 chapitres de terminale seraient inclus au programme du baccalauréat pour mars, contre 7 chapitres l'an dernier. Cette surcharge, particulièrement en classe de terminale, a été dénoncée par l'Association des professeurs de SES (APSES) et met en difficulté élèves et enseignants, créant des inégalités dans l'apprentissage et la préparation des épreuves écrites et orales du baccalauréat. Face à cette situation intenable, le ministère a récemment informé le retrait de trois chapitres du programme de terminale pour l'année prochaine, concernant notamment les inégalités sociales, la justice sociale et les crises financières. Or ces sujets sont essentiels pour la formation citoyenne des élèves. Leur suppression porte atteinte à la compréhension des mécanismes qui façonnent les inégalités et la régulation économique, ce qui est particulièrement regrettable à une époque où 9,1 millions de citoyens français vivent toujours sous le seuil de pauvreté en France. Supprimer ces chapitres risque de réduire la capacité des élèves à appréhender les grands enjeux de société. Comme le formule l'Association des professeurs de SES, Mme la députée demande la création d'un groupe de travail sur le contenu de la formation de SES. Finalement, elle lui demande ainsi de mettre en œuvre des allègements ciblés au sein des chapitres eux-mêmes afin de préserver l'équilibre du programme, sans sacrifier les éléments essentiels à la formation citoyenne des élèves, tels que l'étude des inégalités sociales, de la justice sociale et des crises financières.

Données clés

Auteur : [Mme Karen Erodi](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1663

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2024](#), page 5797